

ABONNEMENT.

En un an	20 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Poste :	
En un an	25 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVE SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

SAUMUR,

30 Décembre 1881.

Bulletin politique.

Le clergé catholique en Allemagne nous offre depuis plusieurs années un spectacle étonnant de grandeur. Traîné devant les tribunaux, jeté en prison, obligé de s'exiler, il est resté fermement attaché à la sainte Eglise romaine. Ni les promesses, ni les menaces n'ont pu l'amener à des compromissions. Les évêques ont bravé M. de Bismark, tantôt protestant par leurs écrits et leurs paroles contre les lois de Mai, tantôt l'avertissant que le régime de fer qu'il imposait à l'Eglise allemande développerait le paupérisme, jetterait l'inquiétude dans tout l'empire et aiderait la diffusion du socialisme. Ces prédictions se sont réalisées : le socialisme a gagné ; il n'a plus seulement des énergumènes dans les cités ouvrières, il a aujourd'hui des représentants au Parlement.

L'un des plus illustres, M^r de Ketter, le dernier évêque de Mayence, ne disait-il pas à la vue des ravages moraux causés par le Kulturkampf : « A vingt-cinq lieues autour de Francfort, tout deviendra socialiste. »

Il a fallu que le poignard des sectaires vint confirmer ces avertissements, pour que le chancelier comprît enfin les malheurs qui menaçaient l'Allemagne.

La Providence l'attendait là. Ce fut, pour un homme aussi perspicace que lui, le chemin de Damas. A cette apparition soudaine, il s'aperçut avec stupeur qu'il s'était trompé, qu'à côté de l'empire de Charles-Quint, objet de ses rêves, il y avait, dans un ordre supérieur, une autorité suprême qui dominait le monde entier. — Il se souvint aussi de la fermeté de leurs évêques et, son orgueil s'abaissant devant tant d'héroïsme, il reconnut que nul pouvoir n'était au-dessus de la Papauté.

Quelle éclatante victoire pour l'Eglise, que cette reconnaissance de la part de l'un de ses plus cruels ennemis ! — En est-il dans nos temps modernes qui accuse et prouve davantage la vitalité de l'Eglise romaine et sa suprématie ?

Les évêques belges n'ont pas montré moins de zèle et de résolution dans l'accomplissement de leur difficile mission. Défenseurs énergiques de l'enseignement catholique, le libéralisme a eu beau discuter leurs Mandements et leurs discours, ils ont maintenu leurs droits, en affirmant ceux de l'Eglise et ceux de la famille chrétienne.

Le gouvernement a hésité devant leurs remontrances, et c'est grâce à leur dévouement qu'il n'a pas osé bannir complètement l'instruction religieuse de ses écoles.

En Belgique, on compte avec l'épiscopat, et le moment n'est pas éloigné où le ministère se verra obligé de renouer ses relations avec la cour de Rome.

Cet exemple ne sera pas perdu pour nous. Si la Révolution se moque des congrès et des conférences catholiques ; si la presse se rit des jésuites à robe courte et des dragons qui prêchent la sainte croisade, le silence que l'épiscopat français a gardé jusqu'ici la préoccupe ; elle s'inquiète à bon droit et s'attend à une résistance d'autant plus énergique que la patience du clergé français aura été plus pénible à contenir.

Dieu merci, l'Eglise a pour elle les promesses éternelles, pendant que nos sociétés, livrées au libéralisme et à toutes les sectes impies, sont tour à tour esclaves et victimes des passions révolutionnaires.

L'Eglise peut être souffrante, à l'image de son divin fondateur, mais ses souffrances et ses combats sont un jour ou l'autre l'occasion de triomphes nouveaux.

Hier, Bismark était un persécuteur ; aujourd'hui l'Allemagne et l'Angleterre, et demain à leur suite l'Autriche, la Belgique et l'Espagne, réclameront avec elles un congrès international qui rende et garantissee au pontificat romain sa liberté et son indépendance.

L'Eglise allemande a été l'instrument

dont s'est servie la Providence. Admirez ses desseins et demandons-lui qu'aucune nation ne vienne nous ravir notre titre de Fille aînée de l'Eglise.

Autour de la question romaine se débattent en ce moment les plus graves résolutions. La contre-révolution veut garder Rome et la papauté, l'Italie veut être libre et la France des Bert et des Gambetta, dans sa haine contre l'Eglise, ne craint pas de sacrifier nos intérêts commerciaux avec la pensée de conserver une prétendue unité italienne, qui se déchire partout au contact du socialisme. — C'est bien l'instant, croyons-nous, de répéter le refrain tant de fois dénoncé à la colère du radicalisme : *Sauvez Rome et la France.*

Le général Campenon est forcé de prendre le contre-pied de tout ce qu'a fait M. Farre, et de réparer une à une toutes les criminelles sottises de son prédécesseur. Il a d'abord choisi, comme chef d'état-major, le général de Miribel, en remplacement du général Blot, de triste mémoire.

Il a réorganisé les cinq bureaux de l'état-major, en prenant les généraux de Launay, de Cools, Prud'homme, etc.

Il a reconstitué le Conseil supérieur en rendant au maréchal Canrobert la place qui lui est due.

Il a supprimé le service de quarante mois.

Il a réintégré les Saint-Cyriens indignement chassés de l'Ecole.

Il a rendu la cuirasse aux cuirassiers, en attendant qu'il rétablisse les tambours.

Enfin, il a refusé un commandement à M. Farre, lequel avait eu l'imprudence de se maintenir dans le premier cadre de réserve.

Mais il ne faut pas oublier que M. Farre n'agissait en tout cela que par ordre de M. Gambetta.

C'est donc M. Gambetta qui perdait l'armée.

Le général Campenon est obligé de faire le contraire de tout ce qu'a fait M. Gambetta ! Il n'était que temps !

En parlant du ministère, le ministre de la guerre, désormais célèbre sous le nom de ministre de la désorganisation, a laissé à son successeur une bien vilaine besogne et qui répugnera fort au ministre actuel, esprit généreux et très-respectueux des droits acquis.

Cette mission consiste à retenir un mois de traitement aux légionnaires de la Légion d'Honneur, soit 46 francs.

46 francs pour un vieux capitaine en retraite, c'est une somme considérable, c'est le prix du loyer, peut-être celui du bois pour l'hiver.

M. Farre, qui a toujours grandement émargé et qui vient de toucher en deux années, employées comme on sait, plus de deux cent mille francs, a signé, d'une main tremblante, mais le cœur léger, le décret destiné à bouleverser le modeste budget de plus de quinze mille vieux serviteurs retraités et pauvres et qui, eux, n'ont pas désorganisé l'armée.

Nous nous sommes demandé par quelles raisons on avait pu justifier cette mesure, dont l'efficacité n'avait été aperçue par personne encore. Nous nous sommes mis en quête des considérants de ce décret unique avec un grand esprit de modération, nous disant que si, après tout, il s'agissait de sauver la patrie en réduisant à la portion congrue une foule de braves gens, il n'y avait pas à hésiter. On a vu des villes illustres sauvées par des mesures énergiques dues à l'initiative de volatiles inconscients peut-être.

Malheureusement, la lecture des considérants du décret qui condamne une foule de vieux retraités à souffler dans leurs doigts ne nous ont pas convaincu du tout de son opportunité, encore moins de sa légalité.

Le seul but du ministre déchu a été de se procurer de petits millions pour boucher un trou, à moins qu'il n'ait mal établi ses prévisions budgétaires en 1880. En effet, il y a plus de 50,000 chevaliers en activité ou en retraite, ce qui donne un total de deux millions, rien que pour les chevaliers. Si l'on

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

LES DEUX POMMES.

— Au voleur ! arrêtez ! criait la fruitière exaspérée des nombreux larcins commis, depuis quelque temps, à son modeste étalage.

Du geste, elle désignait un gamin d'une douzaine d'années qui s'esquiva à toutes jambes par la chaussée Clignancourt.

Sur le carrefour du boulevard Rechechouart, au bout de la rue du même nom, la foule s'amassait. D'aventure elle se grossit de deux élégants amis égarés en ce quartier populaire : Gordien du Hêtre, Manuel de Sardagne, Pilade et Oreste, Pythias et Damon, des inséparables.

Gordien, grand jeune homme d'une charmante tournure, avait une physionomie ouverte et sympathique qui lui faisait pardonner certaines exagérations de toilette d'un genre par trop aristocratique, comme on disait alors.

Sanglé, pincé, cambré, le beau Manuel affectait-

de braver par sa mise la classe des démoc-soc ? On peut le supposer.

— Encore deux pommes ! tous les jours de même ! disait la fruitière.

Sur quoi, elle criait plus fort : — Arrêtez-le ! au voleur ! arrêtez !

Gordien observait avec une certaine pitié, comme s'il devinait que la faim seule venait de faire commettre le délit.

Manuel souriait d'un air hautain :

— Un exemple entre mille de la dépravation du bas peuple ! A douze ans, par gourmandise, on dérobe des pommes ; plus tard, avec d'autres appétits, on fraude, on détourne, on vole par cent procédés divers ; plus tard enfin, les passions devenant système, on veut se faire riche par la violence, on s'insurge pour dévaliser quiconque possède ; on réquisitionne, on confisque, on pille. Haine au capital ! mort aux capitalistes !

De toutes parts, alors, les questions sociales étaient sur le tapis !

On discutait le droit au travail.

Le phalanstère, l'icarie, le communisme, les réformes les plus radicales, les plus menaçantes utopies avaient leurs organes.

Journaux et clubs attisaient le feu.

Toute rêverie avait ses panégyristes, ses apôtres ou même ses séides.

Le comte Palet du Hêtre, père de Gordien, s'oc-

cupait sérieusement du formidable problème, il osait en chercher l'équitable solution.

Manuel de Sardagne en méprisait l'étude.

Gordien ne défendait que timidement les généreuses opinions et les actes de son père.

Manuel, malgré toute sa respectueuse estime pour le comte, toute son amitié pour Gordien, et un sentiment plus tendre pour M^{lle} Laure du Hêtre, sœur de ce dernier, affichait hautement ses dédains. Il manifestait clairement son aversion pour tous les essais tendant à l'amélioration du sort des classes laborieuses.

Il fut beaucoup trop franc.

Au commencement de 1848, quelques semaines, un siècle, avant les journées fort imprévues de février, les meilleures amies de Laure, égrenant entre elles le mystérieux chapelet des réticences mentales ou sentimentales, passaient la revue moqueuse de messieurs leurs cavaliers.

Vint le tour de Manuel de Sardagne :

— Le lion voyageur ! — Le chevalier errant ! — Le grand ami de ton frère ?

— Oh ! fit Laure, son genre prétentieux et tranchant m'a toujours déplu. Rien n'est à son goût. Je ne sais quel agrément Gordien peut trouver à sa liaison avec lui.

On conviendrait que Manuel jouait grandement de malheur, car il ne fréquentait autant le monde

que pour avoir le plaisir d'y rencontrer Laure. Mais aussi, pourquoi s'avisait-il de heurter de front les études et les sentiments du comte du Hêtre ?

Quoique trop jeune pour saisir la haute portée des aspirations de son père, Laure, fille d'une mère éminemment charitable, avait maintes fois eu l'occasion de juger peu favorablement Manuel, avec qui Gordien était souvent en contradiction.

Il en fut encore ainsi au sujet du larcin des deux pommes. Aucun agent de police ne se trouvant par là, le petit maraud s'échappait en courant ; mais les cris : « au voleur ! arrêtez ! » répétés par les passants, ne tardèrent pas à attirer les curieux sur leurs portes.

Un vigoureux marchand de vins saisit l'enfant au collet ; puis, en le traitant de mauvais drôle, le traîna jusqu'à la boutique ambulante.

— Rends ce que tu as pris !

— Au poste de police !

— Laissez donc ! pour deux pommes !

— Ah bien, oui ! laissez donc ! ripostait la fruitière. Je veux un exemple, moi ! Ça recommence chaque jour ! tu vas la danser !...

— Pour toi et pour les autres !

— Dam ! Si on la vole à tous moments !

— Ce petit-là a pourtant l'air honnête.

— Vous êtes bon encore, vous ! l'air ne fait pas la chanson.

Le petit garçon, fort maigre comme un enfant

ajoute à ce total le montant des retenues sur les officiers, les commandeurs, etc., etc., on obtient trois millions de francs.

C'est ainsi que, pour se dissimuler le coût d'une expédition désastreuse, on est amené à imposer de durs sacrifices à de pauvres vieux serviteurs qui n'ont pas d'actions du Bône-Guelma pour parer à ce coup inattendu.

ULTIMATUM DE L'ESPAGNE.

On se rappelle à la suite de quels efforts M. Barthélemy Saint-Hilaire était parvenu, malgré son inexpérience diplomatique, à régler avec l'Espagne la question de Saïda.

Excité par la presse et par l'opinion, le gouvernement espagnol avait réclamé au gouvernement français une indemnité en faveur des familles espagnoles dont les membres avaient péri ou dont les intérêts avaient été lésés.

M. Barthélemy Saint-Hilaire avait accepté, dans une note diplomatique, le principe de cette indemnité, à la condition toutefois que l'Espagne examinerait à son tour les réclamations des Français qui ont souffert de l'insurrection cubaine.

Depuis, une commission composée des délégués du gouvernement espagnol et de ceux du gouvernement français se mit à l'œuvre pour régler à l'amiable les demandes de dommages et intérêts des Espagnols de Saïda.

L'accord ne put se faire par suite des demandes exagérées des uns et des résistances des autres ; mais la cause qui amena ce désaccord à une rupture des négociations, c'est que les délégués espagnols prétendaient que la France devait être responsable même dans les cas de force majeure.

Cependant, après cette rupture, l'Espagne avait adressé au gouvernement français une note explicative conçue en des termes courtois et amicaux.

Or, M. Gambetta, au lieu de suivre la ligne diplomatique sage de son prédécesseur, a cru devoir répondre au gouvernement espagnol par une note dont le fond et la forme sont pour ainsi dire comminatoires.

Cette note paraît avoir d'autant plus profondément blessé le gouvernement espagnol que M. Gambetta, revenant sur la convention arrêtée par M. Barthélemy Saint-Hilaire, veut que l'indemnité des Français de Cuba soit réglée en même temps que l'indemnité des Espagnols de Saïda.

En conséquence, le gouvernement de Madrid vient d'adresser à son ambassadeur des instructions pour rentrer en Espagne, si la France ne donne pas les satisfactions promises.

Chronique générale.

M. Camille Pelletan a communiqué à ses collègues de l'extrême gauche les termes de l'interpellation qu'il se propose d'adresser

au cabinet relativement aux affaires tunisiennes.

Cette interpellation, qui sera déposée sur le bureau de la Chambre le jour même de la rentrée, portera sur ces deux points :

1° Le retour de M. Roustan à Tunis après le verdict du jury de la Cour d'assises ;

2° La conduite de divers collaborateurs de M. Roustan à Tunis.

Comme conclusion à cette interpellation, M. Camille Pelletan demandera la nomination d'une commission d'enquête, chargée de réviser les décorations de la Légion d'Honneur données sur la proposition de M. Roustan depuis son installation à Tunis.

On assure que les ministres comptent présenter, à la rentrée parlementaire, un tableau complet des projets qu'ils se proposent de soumettre aux Chambres.

Il ne s'agirait point d'un programme d'ensemble que développerait seul à la tribune le président du conseil, au nom de tous ses collègues. Chaque membre du cabinet exposerait les réformes qu'il compte opérer dans son propre département.

On ajoute que, notamment, le système de modification que le général Campenon veut apporter dans notre organisation militaire est définitivement arrêté.

Le premier projet, que le gouvernement déposera après la rentrée, est celui qui est relatif à la révision des lois constitutionnelles.

Ce projet, qui a été arrêté dans ses grandes lignes au moment même de la formation du cabinet, est dès à présent terminé.

On connaît les idées de M. Gambetta sur les trois points auxquels il touche : la question des inamovibles, l'extension de la base électorale des sénateurs départementaux et la réforme des attributions du Sénat en matière de finances. Nous n'avons donc pas besoin de les rappeler.

Le président du conseil met en ce moment la dernière main à la rédaction de l'exposé des motifs.

Nous lisons dans le Français :

« Le conseil municipal (de Paris) a pris hier une décision empreinte d'un fanatisme irrégulier dont le caractère est vraiment odieux : il a supprimé les aumôniers des hôpitaux, de telle sorte qu'un malheureux moribond qui demandera les secours de la religion ne pourra pas obtenir cette suprême consolation. Il paraît impossible que cette décision ne soulève pas la réprobation des honnêtes gens, à quelque opinion qu'ils appartiennent, et pour peu qu'ils aient quelque sentiment d'humanité. »

Et tout se fait, en France, au nom de la liberté de conscience, sous les yeux du peuple réputé le plus spirituel de la terre ! C'est aussi bête qu'intolérant et criminel !

M. le ministre de l'instruction publique

prépare un projet de loi pour élever et égaliser le traitement des instituteurs et des institutrices, lesquels seraient divisés en cinq classes ; après deux ans de stage et ayant leurs brevets, ils passeraient dans la cinquième classe.

Ce projet occasionnerait un surcroît de dépenses de 40 millions, et il faudrait trois ans pour en assurer l'exécution complète.

Des dépêches de plusieurs préfets, de la Loire, du Morbihan, de la Sarthe et de Saône-et-Loire entre autres, annoncent au ministre de l'intérieur que des pétitions se signent contre l'augmentation du traitement des sénateurs et députés.

Nous lisons dans l'Indépendant :

« On nous affirme que M. Gambetta et M. Rothschild ont eu, ces jours derniers, une entrevue relativement à la situation du marché financier de Paris. »

Une entente serait résultée de cette conversation.

M. Waldeck-Rousseau est parti avant-hier pour Nantes.

Le voyage de M. le ministre de l'intérieur mérite d'être rapproché de la nouvelle d'un dissentiment qui a éclaté entre M. Gambetta et M. Waldeck-Rousseau.

Les exécutions marchent bon train au quai d'Orsay. On nous annonce que sept fonctionnaires du ministère des affaires étrangères viennent d'être rendus à la vie privée par décision d'avant-hier, et M. Spuller prend grand soin d'annoncer que ce n'est pas fini.

M. Castagnary a demandé qu'un auditeur au conseil d'Etat lui soit adjoint pour l'aider dans la prompte réorganisation de l'administration des cultes dont il vient d'être chargé.

Le marquis de Noailles, notre ambassadeur à Rome, qui était allé passer quelques jours à Nice, vient d'être rappelé à Paris par le ministre des affaires étrangères.

On étudie actuellement au ministère de l'intérieur un projet de loi ayant pour but d'organiser et de hiérarchiser le personnel des préfectures et des sous-préfectures.

Ce projet aura pour but de faciliter l'avancement de ce personnel en permettant des mutations jusqu'à présent impossibles.

Il comprendra outre la création d'une caisse de retraite générale qui sera substituée aux caisses départementales actuelles.

Cette dernière partie du projet nécessitera la demande d'un crédit spécial de trois millions.

Le ministre de la guerre a annoncé avant-hier au conseil des ministres qu'il se proposait de réagir vivement contre les tendances politiques qui se manifestent dans l'armée. Le général Campenon a déclaré qu'il allait introduire « une discipline de fer » pour couper court aux « excentricités qui veulent se tailler un manteau de législateur dans leurs épaulettes. »

Les Tablettes d'un Spectateur donnent, sous toutes réserves, le bruit que M. Labordère, chef de bataillon, vient d'adresser sa démission au ministre de la guerre.

Le rapport de la commission disciplinaire, concluant à la confirmation de la décision du conseil académique de Poitiers contre l'abbé Labrosse, le conseil supérieur de l'instruction publique a rendu une décision conforme.

Le feu dans les théâtres. — Le ministre des arts a reçu, avant-hier matin, une communication de M. Camescasse, préfet de police, l'avertissant que des contraventions seraient dressées, le soir, dans les théâtres administratifs suivants :

L'Opéra, l'Opéra-Comique, la Comédie-Française, l'Odéon, le Châtelet et les Nations, pour ne s'être point conformés aux prescriptions des dernières ordonnances sur les incendies dans les théâtres.

Paris-Journal rappelle comme dernier souvenir un trait de ce charmant comte de Gramont, vrai type de la chevalerie française, que la mort vient d'enlever à sa famille et à ses amis :

Le comte A. de Gramont était, en 1870, colonel d'un de ces régiments de ligne qui vinrent à la rescousse des cavaliers de Reichshoffen.

Brave comme un lion, il fit d'inutiles prodiges.

Tout à coup, un obus passe et lui emporte le bras.

— Oh ! oh ! s'écrie-t-il en s'adressant à son aide de camp consterné qui venait pour le soutenir : courez me chercher mes bagues et rapportez-les vite, j'y tiens.

Ce mot-là vaut bien le panache blanc ou le cor de Roncevaux.

Il est bien français.

Nous trouvons ce très-intéressant souvenir dans une chronique du *Triboulet* signée Gaston Jollivet :

« La mort du général de Gramont nous rappelle une émouvante séance du Corps législatif où le frère du général, le duc, alors ministre des affaires étrangères, eut à répondre à nous ne savons quelle interpellation de quelque grand patriote de la gauche. Au milieu de ses explications, le duc s'arrêta, un huissier venait de lui apporter une dépêche : « Pardonnez-moi, messieurs,

qui ne satisfait jamais son appétit, vêtu d'une blouse trop courte pour lui, mais assez propre, et d'un vieux pantalon bien rapiécé, portait des chaussures détestables. Rouge de honte, il disait en sanglotant :

— Papa n'est pas rentré !... ma petite sœur a faim !... on m'a refusé l'aumône partout !... on me menaçait de me faire arrêter !...

Gordien s'apitoyait. Il était touché de l'accent de sincérité du gamin qui pleurait abondamment, mais ne se hâtait pas de rendre les pommes enfouies au fond de poches trop étroites.

— Jolis contes ! murmura Manuel. Le mensonge pour assaisonner le vol !... Du reste, papa peut bien être en train de se griser.

— On te menaçait, répliquait la fruitière irritée ; je ferai mieux que ça, moi ! Tenez-le bien toujours, s'il vous plaît.

— Allons ! les pommes ! commandait le marchand de vins, et après, au poste.

L'enfant, à ces mots, poussa un cri si perçant, qu'un homme très-pressé, qui passait sur le trottoir, se détournant, regarda, et poussant à son tour un cri de détresse, fendit la foule :

— Mon fils... Denis !... qu'a-t-il donc fait ?

— Il m'a volé, dit la fruitière.

— Ah ! malheureux, s'écria le père en levant la main sur le petit garçon, je te tuerais !...

Denis, tremblant, pâlit et s'affaissa sans avoir été

frappé.

Un mouvement de pitié se manifestait dans la foule.

— Ah ! mon Dieu, dit le père, n'avais-je donc pas assez de malheur ?... Que vous a-t-il pris ?

— Deux pommes.

— Trois sous, n'est-ce pas ? les voici !...

Sur ces mots, l'homme, dont la veste de velours fané tombait en lambeaux, paya les trois sous et ramassa son fils, presque évanoui, qui balbutiait :

— Céline a faim !... Ne me tue pas !...

Puis, repoussant les curieux, il s'éloigna rapidement, frémissant de douleur et de colère.

— Pauvre homme ! murmura Gordien.

— Comédie bien jouée ! fit Manuel.

— Eh ! quoi ! vous l'avez lâché ! disaient quelques-uns des témoins au vigoureux marchand de vins.

— Parbleu ! répondit-il, puisque c'est le fils à Colas, le plus honnête homme que je connaisse !

Cette réplique retentissait dans le cœur de Gordien, quand les deux amis furent abordés par un nouveau personnage qui s'écriait :

— Ah ! messieurs, l'heureuse rencontre !

Le docteur Delcambre, qui serrait à la fois la main de chacun d'eux, était de l'intimité du comte de Hêtre, son conseil bien souvent, parfois son collaborateur. N'exerçant pas la médecine, mais s'honorant d'appartenir à la faculté, docteur es-

sciences, docteur ès-lettres, membre correspondant de toutes les académies de la planète la Terre, « au regret de n'être pas affilié à celles de la lune, mais n'en désespérant pas tout à fait, au dire de Manuel » ; c'était, au demeurant, un original rempli de bon sens.

Plus laborieux que personne, très-bienveillant au fond, sarcastique par la forme, sincèrement philanthrope, voyageur, chercheur, investigateur et fier des connaissances les plus diverses classées dans une mémoire prodigieuse, il était estimé comme linguiste, et fervent partisan des systèmes pasigraphiques ou pasigraphiques.

Étroitement lié avec le docteur aliéniste Zeb, il était à la fois physiognomiste et phrénologue.

Récemment, dans le salon de son ami du Hêtre, il avait inspecté les protubérances de tous les membres de la famille, ce qui fut d'une gaieté folle. Manuel s'y trouvait. En présence de la charmante Laure, il le maltraita si plaisamment, que la jeune fille, tète frivole, ne prit rien au sérieux, mais en rit à perdre haleine.

— Étourneau, disait-il gravement, dépression très-sensible de l'éventualité, c'est-à-dire dédain de l'histoire, oubli des faits, défaut de curiosité. En revanche, excès dans les protubérances 10 et 11 de la classification actuelle ; donc, rapports évidents avec l'étourneau ou sansonnet, oiseau assez connu par la beauté de son plumage. Et au fait, M. de

Sardagne, vous êtes fort beau garçon.

Laure, familièrement traitée de linotte au nom de la cranioscopie, ne s'en offusqua point et rit de plus belle.

Chez le comte du Hêtre, toutes les excentricités étaient permises au docteur Delcambre, dont les études multiples convergèrent désormais vers un but éminemment louable. — Il combattait à outrance le paupérisme, arborait la devise *travail et charité*, commençait à faire école, et avait notamment pour adepte le riche architecte Sterwinzy, un Mécène de la pauvreté laborieuse.

Fougueusement pacifique, ennemi de la paresse, amant méthodique de la bienfaisance, Delcambre, dans sa dernière brochure, commentait fort judicieusement ces deux versets du Koran :

« Si l'on t'interroge sur l'aumône, réponds : — Donne votre superflu. »

« Si l'on te demande ce qui est dû aux orphelins, dis : — Faites fructifier leur héritage. »

Le savant économiste n'avait pas d'âge apparent, c'était un homme de quarante et soixante ans. Replet, alerte, il était une de ces figures qu'on n'oublie point : front bombé, yeux à fleur de tête, lèvres épaisses, nez épilé, consommant par une vaste tabatière d'herbe à la reine ou de tabac pulvérisé.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLÉ.

dit-il d'une voix entrecoupée de sanglots. J'apprends que mon frère est blessé. Il est peut-être mort en ce moment. Il y eut quelques murmures à gauche. Les Brutes de ce côté-là voulaient que le duc ravalât ses sanglots. »

ALGERIE et TUNISIE.

Des dépêches auraient annoncé au gouvernement des conflits sur la frontière tunisienne-tripolitaine (Français.)

Tunis, 27 décembre.

Les malades sont journellement évacués de Tunisie sur la France.

Un asile pour les vieillards européens, un institut de garde-malades et une maison de haute éducation seront ouverts à Tunis, dans le courant de janvier.

L'ancien cimetière catholique, situé au centre de la ville, qui était devenu un foyer d'infection, sera prochainement supprimé et remplacé par un nouveau, beaucoup plus vaste, qui sera placé hors de la ville.

Alger, 28 décembre, soir.

Dans une série d'articles très-remarqués, le *Moniteur de l'Algérie*, continuant l'examen de la question du sud-ouest, dit que la non-occupation de Figui est une faute grave. Il ne lui paraît pas impossible qu'une guerre saharienne, dans laquelle l'ennemi mettrait sur pied 50 à 60,000 hommes, soit la conséquence de cette faute; car la mollesse dont nous avons fait preuve a eu pour résultat d'enhardir les insurgés et de favoriser les alliances entre les Zeydon ou confédérations des nomades de l'Oued-Guir, de l'Oued-Draa et de l'Oued-Diz.

Sans rien vouloir exagérer, ajoute le *Moniteur*, la situation paraît commander des mesures de prudence exceptionnelles, afin de ne laisser aux insurgés aucune chance de nous surprendre. Il importe de ne pas les laisser remporter le moindre succès partiel dont l'imagination et le fanatisme musulman ne manqueraient pas de tirer parti.

Etranger.

ITALIE. — On mande de Rome, 29 décembre :

« Tous les ministres ont remis leurs démissions à M. Mancini. Ils ne veulent pas rendre plus effectives les garanties assurées par l'Europe au Pape et par le gouvernement italien au Saint-Siège. Si les puissances interviennent en faveur du Pape, le ministère tout entier se retirera. »

« Le Pape a terminé tous ses préparatifs de départ et n'attend plus qu'une dépêche de M. de Bismarck pour quitter Rome. »

— L'*Osservatore romano* croit savoir que le conseil des ministres d'Italie, en apprenant le retour de M. Roustan à Tunis, aurait suspendu la désignation d'un ambassadeur italien à Paris.

RUSSIE. — Les dépêches nous ont appris qu'un incendie avait détruit en grande partie la ville de Cronstadt.

Les nouvelles qui nous arrivent de Russie attribuent cet incendie aux nihilistes. C'est un nouveau crime à mettre à la charge de cette secte abominable.

Le *Daily-Telegraph* annonce en même temps qu'on vient de découvrir encore un complot contre la vie de l'empereur Alexandre III, qui est menacé comme son malheureux père.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Nous avons enfin un commissaire de police ! Ça été long à trouver, il paraît que c'était difficile; mais nous y voilà. C'est M. REMOND, commissaire de police à Avallon (Yonne).

Nous avons lieu de nous réjouir, car le nouveau chef de la police est regretté dans son pays. Voici en quels termes la *Revue de l'Yonne*, journal d'Avallon, feuille conservatrice, lui fait ses adieux :

« M. Rémond, commissaire de police à Avallon, vient d'être appelé en la même qualité à Saumur.

Le commissariat de Saumur est non-seulement d'une classe supérieure à celui d'Avallon, mais c'est encore un poste de choix, qui exige du titulaire beaucoup de tact et d'intelligence. Nous estimons qu'on y appelant M. Rémond, l'administration a été bien inspirée, et que le nouveau commissaire de police de Saumur saura parfaitement résoudre les difficultés de la situation, quelque ardues qu'elles puissent se présenter.

« Tout en exprimant nos regrets du départ de M. Rémond, nous le félicitons de l'avancement qu'il reçoit, et nous sommes persuadé d'avance que la population civile et militaire de Saumur lui accordera bientôt toutes les sympathies qu'il a su mériter chez nous. »

Ces regrets de la *Revue de l'Yonne* nous promettent des jours meilleurs. M. Rémond serait, d'après notre confrère, un homme de tact, de jugement, qui fera promptement oublier son prédécesseur. Au courant de la situation, notre nouveau commissaire de police saura, nous l'espérons du moins, tout en restant ferme, acquiescer en peu de temps l'estime de tous.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Lundi prochain, nous aurons une représentation de *Mignon*, avec M^{lle} Mercier, la nouvelle première chanteuse légère, dans le rôle de Philine. M^{lle} Guérin jouera celui de Mignon, M. Mayan celui de Lothario, M. H. Leroy celui de Wilhem Meister, et M. Vernon celui de Laerte.

Température. — Depuis quelques jours, nous sommes en plein hiver. De véritables brouillards de la Tamise règnent sur les rives de la Loire, qui a commencé ce matin à charrier des glaçons.

Le thermomètre, ce matin, était à 5 degrés au-dessous de zéro.

Le baromètre a baissé de 5^{mm} depuis hier.

Episodes. — Dimanche dernier, M. Girault, René, propriétaire, âgé de 86 ans, était venu chez son fils et ils causaient ensemble au coin du feu. M. Girault fils sortit dans la cour. Quelques instants après, il entendit appeler au secours; il accourut à la maison et vit son père tombé dans le foyer. Avec l'aide de quelques voisins qui se rendirent aussitôt à son appel, il releva le vieillard et le transporta sur son lit. Malgré tous les soins qu'on lui prodigua, M. Girault rendit le dernier soupir, lundi matin, vers dix heures, après une journée d'horribles souffrances.

LES SÉRIES NOIRES.

Sous ce titre, l'*Etoile* d'Angers publie les lignes suivantes :

« Les journaux républicains publient tous, avec un louable ensemble, des séries de faits scandaleux qu'ils attribuent à des abbés ou curés plus ou moins imaginaires. De temps en temps, quand l'imagination s'épuise, on retrouve de vieux fonds, de vieilles histoires qui datent de 20 ou 30 ans et qu'on relance dans le public. Or, la plupart de ces scandales se trouvent être de pure invention ou des faits insignifiants grossièrement travestis. En voici des exemples :

« Les journaux républicains affirment que le curé de Javron est en fuite, sous le coup de honteuses accusations; mais, quand on y va voir, on trouve que le curé de Javron n'a jamais quitté son presbytère.

« Ils poussent des cris furieux contre un prêtre qui aurait donné l'extrême-onction à un mourant, malgré celui-ci. Le fait, dit-on, s'est passé à Ambérieux. Vérification faite à Ambérieux, rien de semblable n'a eu lieu.

« On parle ensuite d'un élève du petit séminaire d'AJain (Creuse), mais on omet de dire qu'il s'agit d'un ancien élève peut-être chassé, en tout cas d'un quidam qui était, il y a vingt ans, au petit séminaire.

« Voici encore le curé de Resson-en-Barrois; il aurait falsifié les registres des délibérations du Conseil municipal de sa commune. Pourquoi n'ajoute-t-on pas que, huit jours après, son innocence a été reconnue, et que là-bas chacun nomme le vrai coupable ?

« Puis vient le séminariste de Cambrai, Dransart, prévenu d'escroquerie. Il a fait ses premières études dans un petit sémi-

naire; dès lors, il doit être capable de tout. Ce petit séminaire a eu bien d'autres élèves, et il ne peut être responsable de leurs actes futurs et de leurs opinions. N'est-ce pas au petit séminaire de Cambrai qu'a été élevé M. Bouchez, l'avocat général de la Cour de Paris, si dur aux cléricaux !

« Et le curé de Montacher que le *Patriote* a si souvent injurié, accusé, et dont l'innocence vient d'être solennellement reconnue par la Cour d'appel de Paris !

« Et M. l'abbé Guérin, que l'*Anti-Clerical* accuse d'avoir été une cause de scandale dans les rues de Paris, quand le fait est absolument faux et inconnu à la police.

« Nous n'en finirions pas si nous voulions relever tous les mensonges que les journaux anti-religieux jettent chaque jour aux foules crédules et avides de scandales.

« Il est incontestable qu'il y a eu et qu'il y a encore de mauvais prêtres, mais le nombre en est infiniment restreint, et, cette part faite à la faiblesse humaine, tout homme de bonne foi reconnaît que le clergé français est digne, par sa haute vertu, de tous les respects dont les fidèles l'entourent.

« Les journaux anti-religieux n'en continueront pas moins leur triste besogne de calomnieurs. Mais il est bon, de temps à autre, de démasquer leurs impudentes menées. »

SAINT-NAZAIRE.

La police de Saint-Nazaire a procédé, dans la nuit de mardi à mercredi, à l'arrestation d'un jeune garçon qui faisait des dépenses peu en rapport avec son âge, dans un bal de la rue du Bois-Savary. Interrogé aussitôt par M. Gouaille, commissaire de police, ce magistrat put obtenir en aveu que l'argent que ce jeune homme jetait au vent provenait d'un vol commis le 10 de ce mois, à Paris, au préjudice de son patron, le sieur Delabrie, boucher, rue Taitbout, 78.

Emile C..., âgé de 17 ans, avait été chargé d'aller chercher la monnaie d'un billet de 1,000 francs; au lieu de rapporter l'argent à son patron, il était parti de Paris et était allé gaspiller 940 francs à Nogent-sur-Seine, à Nantes et à Saint-Nazaire.

L'*Echo Saumurois* commence aujourd'hui la publication, en feuilleton, d'une œuvre remarquable de l'un des écrivains les plus avantageusement connus de notre époque.

PAUVRES et MENDIANTS,

Roman des questions sociales.

Est l'ouvrage couronné, dans sa séance solennelle du 21 juin 1879, par l'Académie des sciences morales et politiques.

Il est bon de rappeler, à cette occasion, que l'*Echo Saumurois* a publié, de 1844 à 1868, plus de trente ouvrages dus à la plume de M. DE LA LANDELLE, tels que : UN CORSAIRE SOUS LA TERREUR, — LES PASSAGÈRES, — PIERRE DE GORSILLY, — LES DEUX COUSINES, — THOMAS COQUILLE, — UNE HAINE A BORD, — LA SŒUR DU MATELOT, — L'AME DU NAVIRE, — LA PASSION DE LA MER, — LES DEUX MOUSSES, — LES EPAULETTES D'AMIRAL, etc., etc., — romans maritimes et autres, — qui tous ont été lus avec le plus vif intérêt.

Faits divers.

Dans une commune du département de Saône-et-Loire, quelques propriétaires ont trouvé un moyen pratique de lutter contre le travail du dimanche qui tend malheureusement à se répandre de plus en plus dans la classe agricole, au grand préjudice de sa foi religieuse et de ses intérêts bien entendus. Ils ont inséré dans leurs baux une clause qui défend aux fermiers de se livrer aux travaux des champs le dimanche; à moins d'urgence, et sous la sanction d'une indemnité pécuniaire.

On pourrait croire que les fermiers ont repoussé cette clause. Il n'en a rien été. Non-seulement ils l'ont acceptée sans peine, mais plusieurs d'entre eux ont déclaré qu'ils y souscrivaient avec plaisir, afin de donner un jour de repos par semaine à leurs enfants,

à leurs domestiques et à leurs bestiaux. S'ils ne se l'étaient pas imposée eux-mêmes, c'était, ont-ils dit, que tout le monde travaillait autour d'eux. Maintenant, le sage est établi et paraît s'étendre sans difficulté.

Le steamer *Newport*, de la New-York and Cuba Steamship Company, a rencontré, lors de son dernier voyage dans le Sud, une bande innombrable de baleines.

Il était environ huit heures du matin, la mer était calme et le soleil brillait radieux; tous les passagers étaient sur le pont et jouissaient de la belle matinée, quand le steamer, marchant à raison de quinze nœuds à l'heure, se trouva tout à coup au milieu d'un véritable banc de baleines s'ébattant à la surface.

Le capitaine John P. Sundberg, qui se promenait sur la passerelle, estime qu'il devait y en avoir plusieurs milliers, s'étendant sur un parcours de 20 milles de longueur et 1/2 mille de largeur. La plupart de ces monstres marins mesuraient de 60 à 70 pieds de longueur.

Au moment où le capitaine admirait, à l'aide d'une longue vue, cet étrange spectacle, une énorme baleine vint à passer à l'avant du steamer, qui la coupa littéralement en deux. Le choc avait été si violent que les passagers sur le pont manquèrent d'être renversés.

En même temps, l'on pouvait voir, d'un côté, la tête du monstre d'où jaillissaient deux colonnes d'eau, tandis que le reste du corps apparaissait du côté opposé. La mer était rouge de sang tout autour du navire.

La secousse avait causé quelque dérangement dans la machine, qui fut bientôt réparée, et l'on s'estima heureux de n'avoir pas éprouvé de sérieuses avaries. Mais à peine l'équipage et les passagers étaient-ils remis de leur première émotion qu'une seconde baleine se présenta en travers de la marche du steamer, et eut le même sort que la première, c'est-à-dire qu'elle fut en quelque sorte scindée par le milieu du corps.

Le monstre, en se débattant, avait passé sous la quille et touché l'hélice. Heureusement on en fut encore cette fois quitte pour la peur. Mais le capitaine jugea prudent de virer de bord et de s'éloigner le plus rapidement possible de ce dangereux voisinage d'un banc de baleines.

Voici le moment où tout le monde renouvelle sa provision de cartes de visite...

Un petit employé du ministère arriva hier à son bureau, entre midi et une heure.

Son chef lui adresse des reproches amers.

— Monsieur, dit l'employé, je suis allé me commander des cartes de visite à la minute, c'est ce qui m'a retardé...

— Comment cela ?

— Je les ai attendues deux heures !

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 2 janvier 1882.

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise THOMAS.

Distribution : Wilhem Meister, M. H. Leroy; — Lothario, M. Mayan; — Laerte, M. Vernon; — Jarno, M. Grandard; — Frédéric, M. Chrétien; — Antonio, M. Putois; — Philine, M^{lle} Mercier; — Mignon, M^{lle} Guérin.

Bohémiens, comédiens, seigneurs, dames, paysans, paysannes, etc., etc.

Vu son importance, cet ouvrage sera joué seul.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

A VENDRE

Une bonne Machine fixe

HORIZONTALE

Force nominale 4 chevaux, avec chaudière à deux bouilleurs de force bien supérieure à la machine, réservoir avec réchauffeur, tuyauterie, un giffard et accessoires.

S'adresser, pour voir et acheter le tout, maison MAZOYER, BALME et C^{ie}, 44, quai de Limoges, ou à M. HUBERT, constructeur-mécanicien, à la Croix-Verte, Saumur.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.
Classe 66.
Médaille d'Argent.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, à Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dé-

pense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4^e édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélan-

colie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, leucorrhée, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelsuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N^o 63,476 : M. le curé Comperet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTMAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont dis-

paru sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Eyaux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr. COLATÉ, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissants aux personnes les plus agitées. — Biscuits ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco de port. Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean, gent, sous Bresson, successeur de TEXIER, J. Russoordère, pharmacien et épiciers. — Du Barry et C^o (Léon), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER D'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	ARRIVÉES A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	5 h. 43 matin.
8 25 —	7 39 soir.	11 h. 12 matin.
11 15 —	4 55 —	
1 17 soir.		
4 55 —		
7 50 —	11 48 —	9 10 —

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A SAUMUR	ARRIVÉES A ANGERS
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 —
8 35 —	5 17 soir.	6 30 —
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —
6 45 —	10 47 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Saumur à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODRT, propriétaire-gérant.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
8 — 56 — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — soir,	
3 — 32 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — omnibus.	
9 — 43 — — express.	
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — omnibus.	
10 — 28 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 DÉCEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3%	83 95	05		Comptoir d'escompte	1040		
3% amortissable	85		10	Crédit de France	910	15	
3% amortissable nouveau	84 60			Crédit Foncier, act. 500 fr.	1795	25	
4 1/2%	113	1		Obligations foncières 1877	351		1
5%	113 95		05	Obligations communales 1879	435		
Obligations du Trésor	515	3		Obligat. foncières 1879 3%	433		1
Obligations du Trésor nouvelles	500			Soc. de Crédit ind. et comm.	740		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	437		1	Crédit mobilier	725		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504			Est	765		5
— 1865, 4%	516			Midi	765		
— 1869, 3%	465		3	Paris-Lyon-Méditerranée	1715		
— 1871, 3%	395 50		1 50	Est	1335	12	50
— 1875, 4%	507			Nord	2220	20	
— 1876, 4%	505		1	Orléans	1320		30
Banque de France	5600	100		Orléans	830		
				Ouest	1570	30	
				Compagnie parisienne du Gaz	1570		

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
C. gén. Transatlantique	580		
Canal de Suez	3230	40	
Société autrichienne	715	5	

OBLIGATIONS.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
Est	377 50		
Midi	389		
Nord	398		
Orléans	389 50		
Ouest	385		
Paris-Lyon-Méditerranée	386		
Paris (Grande-Ceinture)	377 50		
Paris-Bourbonnais	383		
Canal de Suez	555		

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques.

MARCHANDISES NEUVES

Les samedis 24 décembre 1881 et samedis suivants.

A Saumur, sur la place de la Bilange, Et par le ministère de M^e MILLION, commissaire-priseur.

Il sera vendu :

I^{er} lot NOUVEAUTÉS.

Draps, calicols, indiennes, blouses et chemises confectionnées, flanelles et doublures.

Gilets de laine et de coton, caleçons, etc.

II^{em} lot MERCERIE.

Boutons de nacre et de satin, résilles, ganses, galons, rubans, fourrures et grande quantité d'autres articles.

III^{em} lot BLANC.

Coutils de toutes sortes, dentelles, piqués, mousselines pour rideaux.

Cette vente a été autorisée par jugement du tribunal de commerce, en date du 19 décembre 1881.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
CH. MILLION.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE GRANDE MAISON

Occupée par les pompes funèbres, quai Saint-Nicolas.

S'adresser à M. GARRAUD. (828)

On demande un comptable à l'année.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux.
Traitement gratuit pour les pauvres

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE

PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4^e avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS :

PARIS : 1 An, 6 fr. ; 6 Mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS : 1 An, 8 fr. ; 6 Mois, 4 fr.
POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr. 50.

PARIS :

10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS :

14 centimes le numéro.

QUARANTE-SIX VOLUMES SONT EN VENTE

Le volume broché, Paris, 3 fr.
Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthet, Clémence Robert, Octave Féry, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augo, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansas, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Mario Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Paraît actuellement :

Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris, Grand roman, par Gustave AIMARD.

ADMINISTRATION : Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.

NOTA. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

ÉTRENNES UTILES
MACHINES A COUDRE

De tous les systèmes

L'ELIAS HOWE avec ses derniers perfectionnements et son nouveau appareil à repriquer le linge.
Les systèmes Hurlu et Hautin, Seidel et Naumann, etc., modèles riches marchant à la main ou au pied.
Machines à main, depuis 28 francs.

UNE ANNÉE DE CRÉDIT

Ou 10 0/0 au comptant.

Chez M. THAVENARD, mécanicien à Saumur.

OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf.
Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calandre des toiles damassées.
S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBAUD-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (236)

Saumur, imprimerie de P. GODET.